

PROCES-VERBAL

de la séance du 3 juin 2024, 19h00,
Collège Jean Kratzer - Salle 1.16 (1^{er} étage), Vevey

Présidente :	Mme Willommet	Laurie
Présent-e-s :	Mme Akedjro	Halima
	Mme Fawer	Manon
	Mme Ferrari	Patricia
	Mme Kaeser Meleder	Daphné
	M. Méry	Edouard
	Mme Rivier	Delphine
	Mme Römer	Karine
	Mme Roy	Nathalie
	Mme Saille Roller	Bénédicte
	Mme Schaeli	Ochelio
	Mme Simonin	Anne-Francine
	M. Waser	Jonathan
Excusé-e-s :	Mme Berrocal	Sabrina
	Mme Bonafonte	Sabine
	M. Calhas	Ruben
	M. Christen	Jérôme
	Mme Diaz	Tania
	M. Méan	Ambroise
	Mme Meylan	Sarah
	Mme Wider-Nicoulaz	Myriam

Ordre du jour

1. Liste de présence

Mme Willommet ouvre la séance et prie les membres de signer la liste de présence.
Le Quorum est atteint malgré un nombre important d'excusés.

2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé.

3. Validation des procès-verbaux du 22 janvier et 25 mars 2024

Les procès-verbaux du 22 janvier et du 25 mars 2024 sont acceptés sans remarque.

Dans un souci d'efficience, Mme Willommet informe que dorénavant les procès-verbaux seront plus courts et décisionnels.

Les membres du Conseil d'établissement optent pour un changement de lieu de réunion. Les prochaines séances se dérouleront donc au collège Jean Kratzer. La salle 1.16 dispose d'un nombre de tables plus important, elle est par conséquent mieux adaptée.

4. Informations du Service de la famille, de l'éducation et du sport

Réaménagement des préaux scolaires : présentation de la démarche participative avec les élèves du collège de la Veveyse et point de situation sur les autres préaux

Mme Murielle Pittet, chargée de projets au sein du Service de la famille de l'éducation et du sport, présente le projet de réaménagement des préaux scolaires et répond aux questions des membres (voir présentation en annexe 1). Des informations détaillées sur ces projets seront mises à jour régulièrement sur le site de la Ville à l'adresse ci-après : <https://www.vevey.ch/ca-bouge>

Mme Esther Pilet indique que l'installation des poubelles de tri dans les collèges a débuté récemment. Elle diffuse quelques photos prises ce jour dans plusieurs collèges (voir annexe 2). Mme Fawer précise que ce projet a abouti grâce à une bonne collaboration entre le Service des bâtiments, le Service de la famille, de l'éducation et du sport ainsi que les deux établissements scolaires. La lettre du Conseil d'établissement a également permis de donner une impulsion supplémentaire afin d'accélérer la mise en œuvre de ce projet.

A ce sujet, Mme Willommet fait référence à un devis d'un montant de CHF 5'000.- que le Service des bâtiments a adressé à Mme Ferrari pour la prestation fournie par Summit foundation afin de décorer les poubelles de tri précitées. **Le Conseil d'établissement n'entrera pas en matière afin de prendre en charge toute ou partie de cette somme faute de budget suffisant. Il sera répondu à M. Frossard que la facture de cet organisme devra être prise en charge sur les budgets des services de la Ville.**

5. Informations du quart professionnel

Lettres de la Municipalité aux Directions d'établissements concernant le bâti scolaire

Mme Willommet donne la parole aux Directions d'établissements concernant la réponse que la Municipalité leur a adressée le 4 mars 2024 concernant la rénovation du bâti scolaire. Le CETV était en copie de cette lettre qui a été transmise avec l'ordre du jour.

Mme Ferrari précise qu'il s'agit d'une réponse au courrier que les deux Directions d'établissements ont envoyé à la Municipalité le 9 janvier 2024 afin d'obtenir des informations précises quant à l'avancement du projet de rénovation afin de leur permettre de préparer la rentrée scolaire 2024-2025 et d'obtenir une planification détaillée pour les prochaines années. Ce courrier avait également pour objet de confirmer, compte tenu de l'évolution démographique des élèves, le besoin de salles supplémentaires. Il rappelait aussi le contexte social (grand nombre de familles précarisées rencontrant des difficultés socio-éducatives) et la nécessité d'avoir des locaux d'enseignement adéquats.

Mme Willommet confirme que le projet de rénovation du bâti scolaire fait partie des priorités de la Municipalité. Elle regrette le recours formulé contre la construction de pavillons modulaires sur le site du Rivage. La Ville est en attente d'une décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Les préavis concernant la demande de crédit pour l'étude et l'installation d'un collège provisoire sur la dalle-parking du SIGE ainsi que la construction d'un collège provisoire en bois sur le site des Galeries du Rivage seront soumis en juin au Conseil communal. La clause d'urgence sera invoquée afin d'accélérer la procédure au maximum dans le but de permettre les constructions précitées et un début des travaux de rénovation du collège du Clos durant l'été 2025.

Les Directrices d'établissements attendent une prise de conscience et un soutien de la part du Conseil communal.

Point de situation sur les activités et les projets de l'Etablissement primaire (EP)

Mme Ferrari communique des informations sur les projets suivants :

- Visite et labélisation par l'Association Eco-Schools en juin 2024 ;
- Visites de la Satom et de la déchetterie, participation à l'opération Coup de balai et projet « récré 0 déchet » ;
- Fabrication de sacs réutilisables et visite de Textura ;
- Troc des jeux ;
- Installation de boîte à livres dans la majorité des collèges ;
- Exposition sur les matériaux renouvelés en 2023 ;
- Utilisation uniquement de matériaux renouvelés lors du cortège de la fête des écoles 2024 ;
- Séance d'information aux élèves lors de l'installation des panneaux photovoltaïques à la Part-Dieu et à la Veveyse ;
- Utilisation soutenue des canapés forestiers ;
- Mini-zoo des insectes au collège des Crossets en collaboration avec l'EPS ;
- Potagers aux collèges du Clos et de Plan ;
- Formation continue des enseignants (DAS, CAS et formations diverses en lien avec la durabilité).

Mme Ferrari relève l'investissement de l'éco-comité, des délégués de classe et de leurs responsables qui sont tous extrêmement motivés.

Point de situation sur les activités et les projets de l'Etablissement primaire et secondaire (EPS)

Mme Saille communique des informations sur les projets suivants :

- Travail sur le climat scolaire (semaine du respect, etc.) ;
- Travail sur la durabilité (décoration des poubelles de tri, etc.)
- Mosaïque de la couleur de peau ;
- Projet de repas multiculturel ;
- Création et enregistrement d'une chanson (hymne de l'établissement) ;
- Formation des enseignants sur la méthode de la préoccupation partagée ;
- Formation des enseignants sur l'école dans la nature ;
- Collaboration étroite avec l'Etablissement primaire.

6. Fête des écoles 2024

Bar du CETV

Mme Willommet communique que la Fan Zone devrait avoir lieu sous réserve de la signature de la convention. Cette information sera communiquée officiellement dans le courant de la semaine. **Elle prie les membres de respecter cet embargo.**

Les membres du CETV félicitent M. Waser pour le travail d'organisation et l'élaboration de la feuille de route relative au bar. Il excuse MM. Christen et Calhas en précisant que ce dernier a démissionné et quittera l'EPS à la fin de l'année scolaire. Le poste de responsable des finances du bar est vacant. Les personnes intéressées sont invitées à s'annoncer. M. Christen passera les commandes de boissons cette année.

M. Waser passe rapidement les points en revue et commente les plans. Il contactera M. Croset du Secteur éducation concernant la dimension définitive du bar. Le démontage devra avoir lieu le soir même.

Le fonds de caisse sera avancé par Mme Simonin. Il sera restitué le soir-même. Mme Pilet signera le décompte de caisse à la fin de la manifestation. Un membre du CETV vérifiera également la caisse et contresignera le document.

Mme Roy demande que la sécurité des 1'200 élèves du primaire soit garantie à l'arrivée du cortège. Les élèves devront patienter au Jardin du Rivage avant la flashmob et avant que les parents viennent les chercher.

Mme Fawer demande que cette question soit examinée en détail au sein du groupe de travail de la Fête des écoles. M. Croset transmettra les informations nécessaires à Mme Bourara Halbritter qui les communiquera ensuite aux enseignant.e.s de l'Etablissement primaire.

Mme Simonin confirme que plusieurs stands de nourriture seront tenus par les élèves de l'EPS. Elle transmettra rapidement les informations au groupe de travail. Si nécessaire, M. Croset prendra contact avec les foodtrucks afin de compléter l'offre de restauration.

Les avis divergent sur l'attribution de l'argent récolté via les consignes (association locale ou association qui œuvre à l'étranger. **L'Association Trempolin sera approchée par M. Waser à ce sujet.**

M. Waser demande aux membres de s'inscrire sur le planning qu'il fera suivre prochainement.

Le Secteur éducation fournira les supports transparents pour les listes de prix qui seront imprimées par M. Waser.

7. Calendrier des séances

Retenue par d'autres obligations municipales, Mme Willommet annonce son absence lors de la prochaine séance. **La date est tout de même maintenue. La réunion aura lieu le lundi 23 septembre 2024 à 19h00 au Collège de Kratzer (salle 1.16).** Elle sera dirigée par Mme Berrocal, vice-présidente.

La dernière séance de l'année aura lieu le lundi 25 novembre 2024 à 19h00.

8. Divers et propositions individuelles

Mme Sarah Meylan a démissionné de l'Association La Jouerie et perd donc sa qualité de représentante au sein du Quart société civile. Mme Willommet pense à la Lyre de Vevey ou aux scouts afin de compléter ce quart. Ces associations seront contactées par écrit.

Mme Roy remercie la Ville pour l'organisation de la soirée avant travaux à La Cheneau. Elle suggère que M. Bernard Pintozi et Mme Maryse de Micheli soient invités à l'inauguration du chalet rénové au printemps 2026.

La séance est levée à 21h05.

La Présidente :

La Secrétaire :

Laurie Willommet

Esther Pilet

Annexes : ment.



1

Préaux scolaires



- Démarche participative préau de la Veveyse
- Fresques participatives en collaboration avec
Paint A Smile

Présentation CETV - 3 juin 2024

2

2

Préaux scolaires



- Restitution le 21 Mai 2024 des ateliers participatifs du préau de la Veveyse



Présentation CETV - 3 juin 2024

3

3

Projet pilote



Des préaux plus verts, ludiques et inclusifs

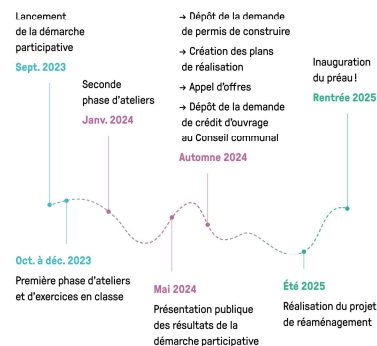
La Ville de Vevey repense ses préaux pour les rendre plus frais, confortables et ludiques. Afin qu'ils correspondent aux besoins et aux attentes des élèves, de l'école et du quartier, une démarche participative accompagnera chaque projet de réaménagement. Le préau du collège de la Veveyse a été choisi comme projet pilote d'une approche qui, à terme, concernera tous les collèges de Vevey.

Objectifs



Présentation CETV - 3 juin 2024

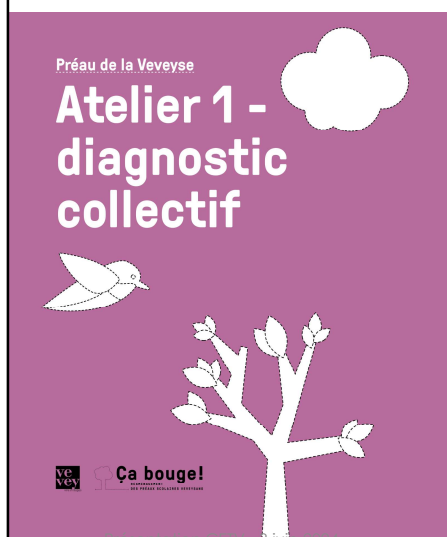
Projet pilote: le préau du collège de la Veveyse



4

4

1^{er} atelier



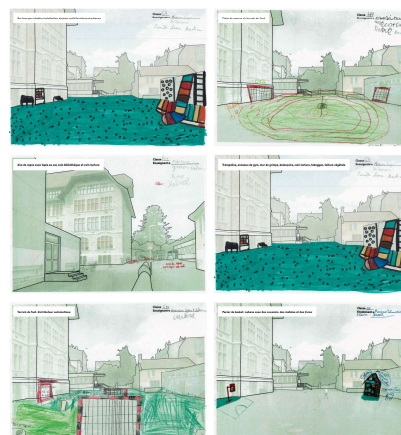
Dans un premier temps, les élèves ont exploré le préau par petits groupes et partagé leurs expériences sur son utilisation, en discutant de leurs endroits préférés et des éventuelles lacunes de la cour actuelle et de ses environs.

Les enfants ont ensuite été invités à dessiner leurs idées et envies de réaménagements.

Ci-contre, quelques exemples des suggestions les plus populaires.



Carte du diagnostic collectif
Ce premier atelier a permis d'identifier comment les élèves perçoivent et utilisent les différentes zones du préau et ses alentours; quels sont les points forts et les points faibles des aménagements actuels. Une carte de diagnostic a été établie sur la base de ces informations.



5

2^e atelier



Vingt-quatre délégué-es de classe (3P-6P) ont participé à cet atelier de création de maquettes.

À l'aide de gommettes et de matériel de bricolage, les enfants ont pu définir les ambiances des différentes zones du préau, choisir le mobilier, la végétation, les jeux et les revêtements de sol souhaités.

Trois maquettes ont ainsi été créées :

- La cour de rêve 1
- La cour de rêve 2
- La méga cour d'école

Elles serviront de base au projet de réaménagement final, qui devrait être réalisé pour la rentrée 2025.



6

6

De la couleur dans les préaux veveysans

Réalisations pour août 2024 :

Paint a Smile

- Ecole des Moulins et Collège de la Part-Dieu

Démarches multisites en cours :

- Collèges de la Veveyse et des Crosets: courant 2025
- Collège de Plan, Pav. Prairie et Ecole Quai Ansermet : à définir

Rester informé · e

Page internet dédiée

→ www.vevey.ch/ca-bouge

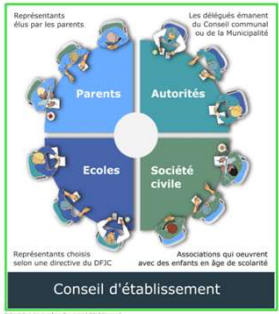
Et les pages de la Villes sur :

→ Facebook 

→ LinkedIn 

→ Instagram 

VILLE DE VEVEY CONSEIL D'ETABLISSEMENT



Installation des poubelles de tri





Ville de Vevey
CETV
Rue Panorama 17
1800 Vevey

Collège du Clos



2024

Ville de Vevey – CETV - Service de la famille, de l'éducation et du sport

3

3



Ville de Vevey
CETV
Rue Panorama 17
1800 Vevey

Collège Jean Kratzer



2024

Ville de Vevey – CETV - Service de la famille, de l'éducation et du sport

4

4





Ville de Vevey
CETV
Rue Panorama 17
1800 Vevey

Collège de la Veveyse



2024

Ville de Vevey – CETV - Service de la famille, de l'éducation et du sport

7